

--PAR SDÉ ET COURRIEL

Le 6 septembre 2023

Me Véronique Dubois  
Secrétaire  
Régie de l'énergie  
Tour de la Bourse, C.P. 001  
800, Place Victoria, 41<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

**Objet : R-4213-2022 ph.2 – Énergir – *Demande d'approbation du Plan d'approvisionnement et de modification des Conditions de service et Tarif d'Énergir, s.e.c. à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2023* / DÉPÔT D'UN EXTRAIT DU BULLETIN D'EFFICIENCY CANADA, DU *DEMAND-SIDE MEASURES REGULATION* ET DU *MINISTERIAL ORDER NO. M193* DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE, D'UN EXTRAIT DE LA *UTILITIES COMMISSION ACT* ET D'UN RÉSUMÉ ET D'UN EXTRAIT D'UN RAPPORT DE LA RÉGIE DE L'ÉNERGIE DU CANADA DU 15 JUIN 2023**  
**N/D : 1001-151-2**

---

Chère consœur,

Par la présente, le Regroupement des organismes environnementaux en énergie (ROEE) informe la Régie qu'il dépose un extrait du bulletin de nouvelles d'Efficiency Canada, qui résume les changements apportés par le *Ministerial Order no. M193* au [Demand-Side Measures Regulation](#), ainsi que les extraits pertinents de la [Utilities Commission Act](#) de la Colombie-Britannique qui s'y rapportent.

Le ROEE dépose également un extrait du [rapport](#) de la Commission de la Régie de l'énergie du Canada intitulé « Examen quinquennal des coûts estimatifs de la cessation d'exploitation et des mécanismes de prélèvements », accompagné d'un résumé de la Commission.

Ces pièces sont déposées aux fins de l'audience relativement à la phase 2 du dossier en rubrique. Le ROEE entend référer à ces pièces lors des contre-interrogatoires d'Énergir ainsi que lors de la présentation de sa preuve et en argumentation.

En espérant le tout conforme veuillez agréer, chère Me Dubois, nos salutations les meilleures.

**FRANKLIN GERTLER ÉTUDE LÉGALE**



par: Eugénie Veilleux, avocate

EV/bz  
p.j. (7)

c.c. (courriel seulement)  
M<sup>e</sup> Vincent Locas, Énergir  
Dossiers réglementaires Énergir  
Jean-Pierre Finet, Analyste  
Simon Paré-Poupart, Coordination du ROÉÉ